

ATTESTATION SUR L'HONNEUR 2026



Je, soussigné(e), (nom – prénom)

Domicilié(e), (adresse complète)

Contact : tél : @ :

Propriétaire du(des) meublé(s) de tourisme :

- Dénomination commerciale et adresse du meublé :
- Dénomination commerciale et adresse du meublé :
- Dénomination commerciale et adresse du meublé :

Déclare commercialiser en tant que loueur de meublé non-professionnel, **pour l'ensemble de l'année 2026**, le(s) meublé(s) mentionné(s) ci-dessus **uniquement et exclusivement** par le(s) site(s) internet ci-dessous (cocher la ou les cases correspondantes) :

- ☐ Airbnb
- ☐ Abritel
- ☐ Gites de France (pour ceux qui utilisent la centrale de réservation uniquement)
- ☐ Booking.com (sauf pour les utilisateurs de l'outil de commercialisation Smily)
- ☐ Le Bon Coin (en réservation en ligne uniquement)
- ☐ Autre :

Par la présente déclaration, je certifie que je ne commercialise pas de manière directe mon/mes meublé(s) et que, par conséquent, je ne collecte pas de taxe de séjour directement auprès de mes clients.

Je m'engage à tenir informé à la Régie de la Taxe de séjour communautaire en cas de changement en cours d'année.

Fait à

Le

Signature

Attestation sur l'honneur à retourner complétée et signée à l'adresse suivante :

Communauté de communes du Briançonnais – Service Taxe de Séjour

Cité administrative – Esplanade Alain Bayrou

26 avenue du 159^{ème} RIA - 05100 BRIANCON

hautesvallees@taxesejour.fr --- 04.76.09.14.21